

bien des secteurs les installations ne sont pas ce qu'elles sont ailleurs. Le prix du voyage de Yellowknife à Edmonton est considérable. Il y a des gens qui passent la majeure partie de l'année dans le grand Nord et qui en sortent, pour ainsi dire, une ou deux fois par année. Ils utilisent très peu le type d'aéroport rudimentaire qui existe, pourtant ils devront payer une taxe assez élevée, soit 5 p. 100 du prix du billet de Yellowknife à Edmonton. C'est une somme d'argent substantielle. Cette situation illustre bien l'attitude du parti libéral envers l'aménagement du Nord.

Nous devons aussi nous rappeler que les moyens de transport changent à cause du progrès et des méthodes employées par les compagnies de chemin de fer. C'est là une remarque très pertinente. Le Parlement n'est pas sans savoir que la commission concernée reçoit des demandes visant à discontinuer nombre de services-voyageurs. J'estimerais que d'ici cinq ou dix ans, la majorité des gens qui aujourd'hui prennent le train pour parcourir de longues distances emprunteront alors la voie des airs. C'est pourquoi cette question touche la situation actuelle aussi bien que celle qui existera dans quelques années. Le fardeau des taxes qu'entraînera ce bill pourra être très lourd. J'ignore actuellement quel est le montant en cause. Je crois avoir pris connaissance d'un communiqué où il aurait été question de 20 millions environ. Je suppose que d'ici quelques années, cela aura atteint 40 ou 50 millions et que ce sera un fardeau trop lourd à imposer aux gens qui ne devraient pas l'acquitter.

Le parti libéral a toujours été favorable à l'imposition—impôts après impôts, dépenses après dépenses. Il s'en rend maintenant un peu compte. Il a fait tellement de dépenses depuis quelques années qu'il feint maintenant de les enrayer. Mais à mon avis, c'est déraisonnable de prélever un impôt de ce genre. Le régime d'imposition devrait être fondé sur la répartition équitable du fardeau fiscal. Un impôt devrait frapper principalement les usagers des services. Prenons par exemple un autre moyen de transport, l'automobile. Nous savons tous que chaque année on impose une taxe sur les automobiles et qu'il s'y ajoute ensuite les taxes sur l'essence, sur le combustible qui actionne le véhicule. Il est donc évident que vous payez la taxe dans la mesure où vous vous servez de votre automobile. Si vous parcourez 20,000 milles dans une année,

[M. Baldwin.]

les taxes que vous payez en achetant l'essence seront proportionnelles et, à mon avis, le même principe devrait s'appliquer à cet impôt particulier. L'incidence d'un impôt devrait frapper ceux qui utilisent le plus les services des aéroports. Mais il n'en sera pas ainsi.

Des dizaines de milliers de Canadiens abandonnent le transport ferroviaire pour le transport aérien ou l'ont déjà fait. Ils traverseront le pays peut-être une ou deux fois par année, et sur un vol de Vancouver à Toronto, par exemple, aller et retour, deux fois par année, ils paieront beaucoup plus d'impôts que la personne qui quitte Toronto et y revient une fois par semaine ou une fois toutes les deux semaines. Je ne trouve pas cela juste. J'estime que le Grand Manitou de la fiscalité, qui était ici tout à l'heure, le ministre des Finances (M. Benson)...

Une voix: Le gars aux trente piastres.

M. Baldwin: Il me déplaît d'avoir recours à une expression si grossière, et si je l'utilisais comme je l'entends, elle serait contraire aux usages parlementaires. Je me contenterai donc d'y penser. J'estime que le gouvernement devrait étudier à fond ce projet de taxe. Quand on en arrivera à l'étape du comité, nous avons l'intention de prendre des mesures en ce qui concerne les articles précis auxquels nous nous opposons. J'ose espérer que d'ici là le gouvernement sera revenu sur sa politique à cet égard car la taxe n'est pas équitable. A mon avis, elle est franchement mauvaise et j'espère que le gouvernement la modifiera.

• (9.10 p.m.)

On ne peut pas plus échapper aux impôts qu'à la mort, mais le gouvernement se fait fort de nous en rendre l'échéance plus fatidique encore.

Une voix: Ils vous enterrent peu à peu (*creeps up on you*).

M. Baldwin: Je n'aime pas employer le mot «creeps» que mon honorable ami a utilisé; on pourrait l'isoler du contexte.

Enfin, monsieur l'Orateur, le projet de loi renferme des dispositions assez curieuses, mais comme j'ai l'intention d'y revenir à l'étude article par article, je ne vais pas m'étendre là-dessus ce soir. Je voulais simplement le mentionner aujourd'hui pour que mes amis puissent y aller de leurs commentaires en